



Quels droits ont la SAUR ?

Par **kris50**, le **11/10/2014** à **16:24**

Bonjour. Des agents de la Saur sont venus chez moi. Ils m'ont pressés de leur donner les clés de ma maison pour changer les canalisations d'eaux (ils le faisaient dans tout le quartier). Je leur ai donné mes clés en leur demandant de laisser le compteur d'eau à l'intérieur de la maison. Ils sont venus et n'ont pas tenu compte de ma demande. Ils ont déplacés le compteur à l'extérieur contre ma volonté. Avant, j'étais protégée d'éventuelles fuites de canalisation. Maintenant je suis à leur merci... Je n'ai pas vraiment apprécié leur manière de procéder. Surtout qu'à aucun moment il n'y a eu d'information (pas de document écrit). Je regrette de leur avoir confié mes clés et j'estime qu'il s'agit là d'un abus. Mais je ne sais pas quels sont leurs droits en ce domaine ?

Merci